

L'assassinat de Jean sans Peur

Le puissant **duc de Bourgogne**, Jean sans Peur (48 ans), et l'héritier du trône de France, le dauphin **Charles** (16 ans), voudraient l'un et l'autre se débarrasser des Anglais qui se font de plus en plus envahissants. Le duc de Bourgogne est le chef du parti bourguignon. Le dauphin Charles, celui du parti armagnac. Après de sanglantes **querelles**, Armagnacs et Bourguignons semblent disposés à mettre fin à leur rivalité qui ruine la France et ne sert que les intérêts du roi d'Angleterre, Henri V.

Jean sans Peur et le dauphin Charles se rencontrent une première fois le 8 juillet 1419 à Pouilly-le-Fort, puis à nouveau le 11 juillet. Le 19, un Te Deum célèbre à Paris leur prochaine réconciliation. Enfin, Jean et Charles conviennent de sceller leur alliance sur le pont qui traverse l'Yonne à Montereau, le 10 septembre 1419. Mais la volonté de réconciliation n'est que de façade. Les compagnons du dauphin gardent rancune au duc pour l'assassinat de Louis d'Orléans, douze ans auparavant. Il semblerait que le dauphin lui-même ait projeté la mort du duc de Bourgogne avec ses proches conseillers. Imprudent ou téméraire, Jean sans Peur se rend sans protection armée au rendez-vous du pont de Montereau. Au milieu du pont, des charpentiers ont élevé un enclos. Le duc s'agenouille avec respect devant le Dauphin, qui feint l'indifférence. Tanguy du Châtel porte un coup de hache au visage du duc. Des hommes en armes s'engouffrent dans l'enclos. Le duc est lardé de coups pendant que le dauphin, conduit à l'écart, reste impassible.

Cet acte aura des conséquences catastrophiques pour la France, déjà très affaiblie par les luttes de pouvoir et la défaite française d'Azincourt. Philippe le Bon fait alliance avec les Anglais: ce que Jean sans Peur avait toujours évité, même s'il était resté neutre tout en bénéficiant l'aide des Anglais (notamment pour prendre le pouvoir à Paris). Cela aboutit, un an plus tard, au traité de Troyes qui donne la couronne de France à Henri V d'Angleterre. Les Armagnacs contesteront ce traité, mais ne contrôleront plus que le sud-est du Pays.